

Explication de bulletin de paie

Par **Mely91**, le **23/07/2020** à **07:58**

Bonjour,

j'aimerais savoir si quelqu'un peut m'aider à comprendre mon bulletin de salaire. Avant tout je préfère préciser que je suis en cdi 35h soit 151.67heures mensuelles dans la grande distribution.

A la première ligne du bulletin de salaire libellée : "FORFAIT DE BASE" les colonnes "Taux ou nombre" et "Base" sont vides puis dans "Montant à ajouter" est inscrit 1601.64 et enfin dans la dernière "Montant à déduire" il n'y a rien.

A la deuxième ligne "FORFAIT PAUSE" : les colonnes "Taux ou nombre" et "Base" sont vides puis dans "Montant à ajouter" est inscrit 80.08 et enfin dans la dernière "Montant à déduire" il n'y a rien.

A la troisième ligne "FORFAIT TOTAL" : les colonnes "Taux ou nombre" et "Base" sont vides puis dans "Montant à ajouter" est inscrit 1681.72 et enfin dans la dernière "Montant à déduire" il n'y a rien.

Je pense que c'est trois ligne correspondent à mon salaire normal en 35h. Mon interrogation se porte sur la ligne suivante:

"HEURES TTE PERIODE" : dans la colonne "Taux ou nombre" est inscrit: "4.670" puis les colonnes "Base", "Montant à ajouter" et "Montant à déduire" sont vides.

Que signifie le libellé de cette ligne? J'ai essayé de le demander par mail au service de paie de mon travail mais pour le moment je n'ai pas de réponse donc si quelqu'un peut m'informer je suis preneuse. Par avance je vous remercie.

Cordialement

Par **P.M.**, le **23/07/2020** à **08:20**

Bonjour,

Le temps de pause représente 5 % du temps de travail effectif suivant l'[art. 5.2.1 b\) de la Convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire](#)

...

Je n'ai pas plus d'explication que vous à cette rubrique "HEURES TTE PERIODE"...

Je note qu'apparemment, contrairement à la règle les colonnes "Taux ou nombres" et "Base" sont vides...

Par **Mely91**, le **23/07/2020** à **08:31**

Ce qui est curieux c'est que selon les mois cette colonne comporte "4.670" ou rien du tout et les colonnes suivantes sont toujours vides.

Ce que je voudrais savoir c'est s'il s'agit de temps de travail effectif ou non

Par **Mely91**, le **23/07/2020** à **08:49**

Je vous donne les dernières lignes si cela peut vous aider à comprendre:

"RETENUES ABSENCES" : les colonnes "Taux ou nombre", "Base" et "Montant à ajouter" sont vides et enfin dans la dernière "Montant à déduire" il y a "1630.23".

"INDEMN.ABSENCES": les colonnes "Taux ou nombre" et "Base" sont vides puis dans "Montant à ajouter" est inscrit "1543.41" et enfin dans la dernière "Montant à déduire" il n'y a rien.

"RETENUES IJSS": les colonnes "Taux ou nombre", "Base" et "Montant à ajouter" sont vides et enfin dans la dernière "Montant à déduire" il y a "49.44".

Par **Mely91**, le **23/07/2020** à **09:09**

Je sais que lorsque je fais des minutes supplémentaires, elles se cumulent et je peux choisir dans le mois de partir plus tôt par exemple. Donc je pense qu'il s'agit de temps de travail effectif mais je voudrais que l'on me le confirme.

Par **P.M.**, le **23/07/2020** à **11:39**

C'est l'employeur qui peut vous fournir explications et confirmations, le mieux est d'attendre sa réponse...